



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE

Rennes, le 06/01/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 6 janvier 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **878 cas** positifs supplémentaires au cours des dernières 48h¹. Le taux d'incidence² s'élève désormais à **58,4 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **2,7 %.**

Le taux d'incidence poursuit sa tendance à la hausse et l'activité hospitalière reste à un niveau élevé.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Tour d'incidence pour 100 000 hobitants ou 06	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)	Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 06 janvier 2021 et évolution (1)	
22	9062	108	50,7	+3,6
29	11418	193	42,2	+ 2
35	27207	392	72,2	+ 2,1
56	11715	185	64,1	+ 4,1
Bretagne	59402	878	58,4	+ 2,8

Préfecture de la région Bretagne

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél : 02 99 02 11 80 Tél : 02 22 06 72 28

 $\label{eq:mean_model} \textit{M\'el}: \underline{\textit{pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr}} \qquad \textit{M\'el}: \underline{\textit{ars-bretagne-communication@ars.sante.fr}}$

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **539** hospitalisations en cours (-4¹) dont 43 (+3¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - 3432 patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+531);
 - 749 patients sont décédés (+131).

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus, afin d'isoler rapidement les personnes testées positives et contacts, pour casser au plus vite les chaînes de contamination.

Depuis le 4 mai 2020, **1 309 788 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **54 717** du 28 décembre 2020 au 3 janvier 2021, soit une baisse de 23,6 % par rapport à la semaine précédente.

	Tests PCR Du 22 décembre 2020 au 3 janvier 2021	Taux de positivité Du 22 décembre 2020 au 3 janvier 2021	Taux de positivité Semaine S-1
22	9031	2,6	1,3
29	14527	2	1,3
35	20230	3,1	1,9
56	10929	3,2	1,8
Bretagne	54717	2,7	1,6

La Bretagne compte actuellement 67 clusters (sans évolution¹) en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- 8 dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 2 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 1 en sphère privée);
- **16** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 9 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- 22 en Ille-et-Vilaine (2 en milieu professionnel, 8 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD, 1 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée)
- 21 dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 7 en établissement de santé, 5 en EHPAD et 4 en sphère privée).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : <u>www.gouvernement.fr/info-coronavirus</u>
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Préfecture de la région Bretagne

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél : 02 99 02 11 80 Tél : 02 22 06 72 28 Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr Mél : ars-bretagne-c

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

¹⁻ Données par rapport au 04/01/21

²⁻ Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

³⁻ Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.